

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE

Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le 18/06/2024

ID : 007-210701579-20240617-DB_031_CM170624-DE



Séance du Conseil Municipal du 17 juin 2024 - 18 h 00 – convocation du 11 juin 2024

DÉLIBÉRATION N° 24-031

EXONÉRATION D'UNE PARTIE DE LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°15-016 du 08 avril 2015 fixant la redevance pour occupation du domaine public communal ainsi que la délibération n°24-026 du 16 mai 2024 concernant l'exonération d'une partie de la redevance de 10 nouvelles personnes présentes sur le marché le dimanche matin. Le tarif pour le marché dominical a été fixé à 55 € par an.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis la délibération 2 nouvelles personnes sont présentes sur le marché le dimanche matin et qu'une convention a été signée avec elles afin de fixer les conditions d'utilisation du domaine public de la halle couverte. Il s'agit de :

- Mme Alice ROYER - vente de biscuits depuis le 05 mai 2024
- Mme Assmyda MAZOYER - vente de vanille de Madagascar et d'épices depuis le 26 mai 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'exonérer ces personnes de la redevance jusqu'au 31 juillet 2024, le temps pour elles de se faire connaître et donc de leur faire payer un montant de 27,50 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCÉPTE** d'exonérer les personnes mentionnées ci-dessous de la redevance jusqu'au 31 juillet 2024 et de leur faire payer une redevance pour le reste de l'année 2024 d'un montant de 27,50 €.
- **TRANSMET** un exemplaire de la délibération à Madame la Préfète de l'Ardèche pour visa ainsi qu'au comptable Public pour sa comptabilité.

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MONTCHAUD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - ROUX

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration :

Absent(s) : M. ROUX

Secrétaire de Séance : M. F. MENARD

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes POUR :	14
Votes CONTRE :	/
Abstentions :	/

Le Maire,

Éric CUER

Le secrétaire de séance,